

« Sécurité et santé, mieux vivre à domicile »

Une expérimentation conduite par le PSP PACA et ses partenaires, avec 60 bénéficiaires locaux, de janvier 2013 à décembre 2015.

chez les usagers de services à la personne, en PACA

Depuis 2009, le **Pôle Services à la Personne** conduit une démarche d'accompagnement des structures de services à la personne afin de créer une culture commune de la **Responsabilité Sociale et Environnementale**. Parmi les enjeux collectifs ayant émergé depuis, la « mise en sécurité du domicile » — amélioration de la qualité sanitaire du logement pour les usagers et la prévention des risques professionnels pour les intervenant/e/s — a été choisie comme priorité en 2013. Cet axe d'amélioration a conduit à l'expérimentation « Sécurité et santé, mieux vivre à domicile ».

Une hypothèse de base, un contexte privilégié

L'intervention au domicile du particulier, reposant sur une relation de confiance, offre un cadre cohérent pour repérer les risques d'accidents domestiques, de nuisances pour la santé de la personne âgée, sensibiliser, informer ou encore orienter vers des solutions adaptées (professionnels de santé, artisans, aides mobilisables).



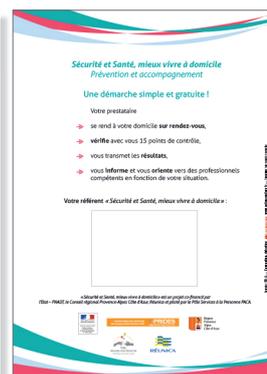
Une expérimentation régionale partagée par les acteurs du secteur, les intervenants de terrain et des usagers volontaires

Cette démarche-pilote est soutenue en région PACA, depuis mai 2013, par des acteurs institutionnels des domaines concernés et les collectivités locales. Elle a été conçue dans le but d'évaluer la pertinence du positionnement des structures de services à la personne sur cette logique précise de prévention. L'expérimentation a reposé sur la construction et l'exploitation d'une grille informatique de repérage et d'analyse des risques présents aux domiciles, un document de sensibilisation en amont et une orientation technique proposée par le/la « cadre de secteur » à domicile, en aval.

« Sécurité et santé, mieux vivre à domicile », en bref !

- ➔ 1^{re} réunion du **Comité de pilotage** de l'action associant au PSP PACA, la DIRECCTE, la CARSAT, REUNICA, PROMOTELEC, le Conseil Général du Vaucluse, le CREEDAT, ACT Méditerranée le 31/05/13.
- ➔ Démarrage de l'action avec 8 structures participantes, le 28/06/13 : AIDE AUX FAMILLES (84), ARCADE ASSISTANCE SERVICES (13), AIDADOMI (13), SAFA (06), IZYDOM (13), LE TEMPS DE VIVRE (13), ADAR PROVENCE (13), AMFD (83).
- ➔ Mise en place d'une formation PROMOTELEC sur le « risque électrique », pour les responsables de secteur, organisée en juillet 2013.
- ➔ Construction de la grille de repérage des risques liés à la santé et à la sécurité à domicile, fin 2013/début 2014 : 13 familles de risques à évaluer ont pu être déterminées (produits ménagers, santé environnementale, risque électrique/eau/gaz, chutes, accès aux équipements, présence d'animaux, etc.). Avant développement informatique, la grille a été testée auprès de 5 bénéficiaires par structure engagée, à domicile.

- ➔ Conception d'un document de sensibilisation et d'information sur l'évaluation et l'accompagnement proposés pour la réduction des dangers domestiques. La communication engagée par les structures intervenantes, début 2014, a permis de recueillir l'accord de participation d'au moins 30 personnes-bénéficiaires.



Un flyer pour expliquer la démarche et sensibiliser aux risques existants au sein du domicile

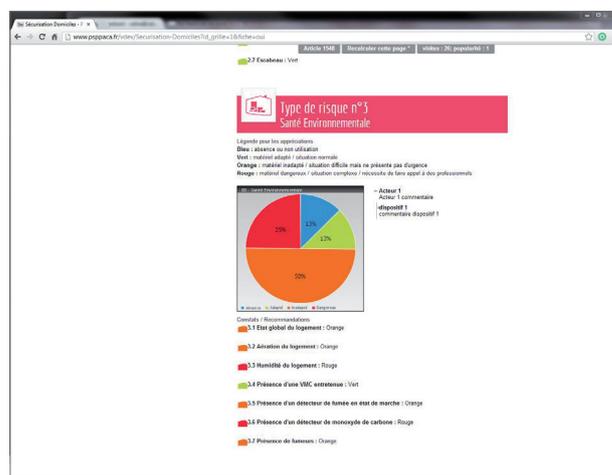
➤ **Formalisation de l'outil informatique « Sécurisation des domiciles »** à partir de la grille. Utilisé, dès l'été 2014, par les responsables de secteur lors de la visite d'évaluation des besoins à domicile, il permet le diagnostic des risques et l'émission d'un bilan à destination de l'usager concerné, des aidants familiaux et professionnels. **Plus de 60 bénéficiaires et leurs logements évalués.**

➤ Organisation avec **Uniformation** de formations sur les problématiques d'autonomie des personnes âgées et/ou en situation de handicap. Les ergothérapeutes ont formé 39 cadres de secteur et intervenant/e/s en charge du diagnostic « sécurité/santé », à Aix-en Provence, Valréas, Marseille, en septembre 2014.

➤ **Élargissement du partenariat-pilote** de la démarche à des acteurs représentatifs des domaines de la santé, de l'accessibilité du logement et de la précarité énergétique, en 2014.

➤ Expérimentation, soutenue par le Conseil Départemental de Vaucluse, de diagnostics « sécurisation des domiciles », accompagnés d'un **suivi à 3 mois et 6 mois** par un prestataire d'aide à domicile.

➤ Amélioration de l'outil en ligne début 2015 et lancement officiel de la grille à l'ensemble des adhérents du PSP en juin 2015.



Grille sécurisation des domiciles
Un outil de diagnostic avec 13 familles de risques, évaluables selon des items précis et des graduations simplifiées.

➤ Recensement des acteurs et dispositifs de conseil pour répondre aux risques identifiés, élaboration de fiches ressources sur le site internet du PSP accessibles au grand public et reliées à la grille.

« Sécurité et santé, mieux vivre à domicile », c'est :

➤ Une expérimentation régionale **co-pilotée** par le PSP PACA et REUNICA-AG2R, et accompagnée par la DIRECCTE, l'ARS, le Conseil Régional PACA, la CARSAT Sud Est, le Conseil Départemental du Vaucluse, ACT Méditerranée, la MAIA du Pays d'Aix, HANDITOIT, PROMOTELEC, la Chambre des métiers des Bouches du Rhône, la CAPEB, Ecopôle Énergies de la Communauté de communes du Pays d'Aix.

➤ Une démarche déployée sur le terrain par **6/8 structures d'aide à domicile** de la région.

➤ Un total de **61 diagnostics et synthèses** réalisés au domicile de bénéficiaires.

➤ Une **orientation** concrète, après le diagnostic, vers des **assistantes sociales** des Conseils départementaux, des **caisses de retraite**, des **dispositifs d'aide** au financement, des artisans, etc.

« Sécurité et santé, mieux vivre à domicile », de l'expérimentation au partage d'une méthode éprouvée...

➤ **Des retours positifs** : « outil d'analyse à double entrée » (identification des risques bénéficiaires/structures), qualifié, exhaustif et facile d'utilisation ; « bon moyen d'aborder rationnellement avec le bénéficiaire et la famille des sujets de tension » ; « bon moyen de permettre d'engager des démarches d'amélioration pour des bénéficiaires, même avertis, qui ne le feraient seuls », etc.

➤ **Des difficultés à prendre en compte** : « usagers parfois dans l'incapacité physique de se déplacer et ainsi de participer à la démarche de diagnostic dans l'ensemble du logement », « distorsions potentielles entre l'appréciation des risques au sein du domicile par le professionnel, l'usager et sa famille ».

➤ Un outil optimisé et fonctionnel, prochainement **mis à disposition de l'ensemble des adhérents du PSP PACA** : SAAD, SSIAD, SAVS, SAMSAH, HAD, ESA, services familles...

➤ Un moyen privilégié de **réunir l'information** et d'**identifier des problématiques et axes de progression à investir** pour le secteur des services et soins aux domiciles, dès 2015.

Pôle Services à la Personnes PACA, réseau des services et soins aux domiciles
www.pspaca.fr — info@psppaca.fr
04 91 31 10 24



Lauréat sélection nationale des grappes d'entreprises 2011



Région Provence Alpes Côte d'Azur

